**38ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(3-14 mai 2021)**

**Iles Salomon**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 10 mai 2021 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation des Iles Salomon pour la présentation de son rapport.

La France invite les autorités des Iles Salomon à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et son deuxième protocole facultatif visant à abolir la peine de mort, ainsi que la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées;

2- Renforcer les efforts dans la lutte contre les violences fondées sur le genre, notamment en renforçant l’éducation, la formation et la sensibilisation aux violences domestiques et sexuelles ;

3- Garantir les droits et la santé sexuels et reproductifs, y compris en renforçant les programmes d’éducation sexuelle, et mettre en œuvre des mesures ciblées pour assurer l’accès aux services de santé pour les personnes handicapées ;

4- Se doter d’instruments législatifs pour interdire la discrimination fondée sur l’orientation sexuelle ou l’identité de genre et dépénaliser les relations entre personnes de même sexe ;

5- Garantir la liberté d’expression et l’accès à l’information, en ligne et hors ligne.

Je vous remercie./.